

Droit, Ethique et Religion, quelles normes pour la biomédecine

Réflexion franco-tunisienne

Ce projet de publication fait suite à une journée d'étude franco-tunisienne qui s'est déroulée à Paris, à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, en novembre dernier, dans le cadre d'un contrat CMCU. Il s'agissait de comprendre comment, dans le domaine particulier de la bioéthique, le religieux a pu influencer au cours de ces dernières années la norme juridique. Le texte ici présenté se saisit de la norme bioéthique à tous les niveaux de son développement : conception, contenu, réception. Il tente, à chacun de ces stades, de comprendre la part de la dimension religieuse dans la régulation juridique des conduites. En arrière plan de cette étude, on trouve une réflexion sur la sécularisation de l'Etat et de la société. Nous entendons remettre en cause à partir des deux pays analysés l'idée suivant laquelle le monde social contemporain s'organise désormais sans référence à des normes extra sociales. Tout démontre que le religieux même diffus, continue d'exercer une influence sur la production normative.

I. Penser la norme ?

On se situe ici en amont du travail législatif. Il s'agit de comprendre comment les référentiels de l'action publique sont aujourd'hui encore modelés par les normes religieuses.

- Médias et Procréation Médicalement Assistée

Sara TEINTURIER, Doctorante, Faculté de Droit de Rennes

- Le principe de précaution au regard du droit, de la religion et de l'éthique

Mathilde BOUTONNET, Maître de Conférences, Faculté de Droit de Rennes

II. Produire la norme ?

On montre ici, à partir du cas tunisien, comment la production religieuse est déterminée par le bas et par le haut. Par le bas, dans la mesure où le parlement d'une part, le juge d'autre part, s'inspirent très fortement de la norme religieuse pour penser la situation bioéthique. Par le haut, dans la mesure où le droit international, auquel la France est également soumise, produit à partir des référentiels envisagés plus haut des normes susceptibles d'informer la production législative.

- Normes éthiques et religieuses en droit international de la biomédecine

Salwa HAMROUNI, Maître-assistante, Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis

- Le rôle de la religion dans l'élaboration de la loi de 2001 sur l'Assistance Médicale à la Procréation

Sophie BEN-HAYED DABBOU, Professeur, Tunis

- Le rôle de la religion du juge sur l'interprétation du droit

Amel AOUIJ-MRAD, Professeur, Faculté de Droit de Tunis

III. Appliquer la norme ?

La norme ne doit pas être prise seulement dans son sens napoléonien comme devant s'appliquer jusqu'aux périphéries de la société. Elle est toujours le résultat d'une transaction entre les émetteurs et les récepteurs. Il s'agit ici, de montrer comment en Tunisie d'une part, en France d'autre part, l'opinion a pu s'approprier les normes en fonction des adhésions religieuses.

- Présentation des enquêtes françaises et tunisiennes

Monique CONTIN, Maître de Conférences, Faculté de Droit de Rennes

- Influence de l'éthique et de la religion sur l'application de la norme en France (première approche de l'enquête française)

Brigitte FEUILLET, Professeur, Faculté de Droit de Rennes, Membre de l'Institut Universitaire de France

Philippe PORTIER, Professeur à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes

- Influence de l'éthique et de la religion en matière de Procréation Médicalement Assistée (exploitation de l'enquête tunisienne)

Imen ADHOUM, Doctorante, Faculté de Droit de Tunis